
ICANN79 | Forum de la communauté – Session de travail pour l’espace de la région Afrique
Lundi 4 mars 2024 – 10h30 à 12h00 SJU

YAOVI ATOHOUN :

Bienvenue tout le monde à cette session pour l’espace de l’Afrique à l’ICANN79. Je m’appelle Yaovi Atohoun, je suis le directeur pour l’engagement des parties prenantes et des opérations pour l’Afrique à l’ICANN. Je vous remercie une nouvelle fois pour votre participation à cette session. Nous avons des remarques liminaires ici selon l’ordre du jour et ensuite, Mariana nous parlera de la coalition pour une Afrique numérique, des mises à jour générales et ensuite, quelques-uns de nos partenaires vont nous donner des informations récentes au sujet des projets sur lesquels ils travaillent dans la coalition.

Je vous rappelle que nous avons l’interprétation dans plusieurs langues. Vous pouvez choisir votre langue de prédilection sur Zoom. Nous avons une session assez courte, donc n’oubliez pas que vous pouvez faire passer vos questions par écrit sur Zoom.

Je vais céder la parole à Pierre Dandjinou pour ses remarques d’introduction. Pierre, à vous.

MARIANA MARINHO :

Merci Yaovi. Nous attendons toujours l’arrivée de nos panélistes et nous reprendrons la discussion très bientôt.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d’un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu’elle soit incomplète ou qu’il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

YAOVI ATOHOUN : Bonjour, je m’appelle Yaovi Atohoun. Désolé, nous avons un peu de retard, nous espérons commencer très bientôt. Mille excuses. Désolé pour le silence, nous attendons encore quelques intervenants et nous commencerons très bientôt. Merci pour votre patience.

MARIANA MARINHO : Merci Yaovi. Nous commençons dans une minute.

YAOVI ATOHOUN : Bonjour tout le monde. Nous vous prions de nous excuser pour ce retard. Il y en a encore qui devaient récupérer leur café. Vous savez, c’est la première réunion sur l’Afrique après la cérémonie d’ouverture. Soyez patients, s’il vous plaît.

Je tiens à rappeler que nous devons interrompre la réunion à midi pile, donc nous sommes tenus par un horaire très strict. En général, pour l’espace Afrique, une heure ou une heure et demie ne suffit pas. C’est comme cela, il y a plusieurs contraintes, les interprètes, etc. Une nouvelle fois, désolé et merci. Merci d’être ici.

Bien sûr, l’espace Afrique à l’ICANN est la plateforme qui fournit des mises à jour sur ce qu’on fait dans le cadre de la stratégie Afrique. Et pour la coalition d’une Afrique numérique, nous allons vous exposer quelques faits sur les conséquences de notre travail. Le plus important, c’est que nous sommes ici pour vous remercier pour votre participation. On va d’ailleurs vous demander de participer davantage encore à cette collaboration.

Aujourd’hui, cet espace Afrique est consacré à plusieurs sujets, la coalition pour une Afrique numérique notamment. Nous comptons 12 partenaires et ils pourront prendre la parole. D’ailleurs, pour quelques minutes, ils vont en dire davantage sur les mises à jour de leur projet et ce qui se passe sur le terrain. Nous allons aussi faire quelques annonces tout à l’heure.

Cela étant dit, je passe à la présentation des panélistes qui sont avec nous dans ce cheminement vers la transformation numérique de l’Afrique. Adiel Akplogan est ici sur ma droite, vous le connaissez certainement. Il est du département OCTO, il s’occupe de l’engagement technique en Afrique. Vous le connaissez certainement d’ailleurs puisqu’il a plusieurs casquettes. Il travaille à AFRINIC également. Ensuite, nous avons Patrick Jones, vice-président de l’engagement mondial des parties prenantes. Nous avons un ou deux membres du Conseil d’Administration aussi qui seront là. Et nous sommes ici pour vous écouter aussi, n’oubliez pas. Nous voulons réserver un peu de temps pour vos questions et les réponses que nous allons donner. Il faut vraiment finir à midi pile, c’est important. Merci beaucoup pour votre attention.

Maintenant, la parole est à Adiel pour ses remarques rapides avant de passer à autre chose. Adiel, à vous.

ADIEL AKPLOGAN :

Merci beaucoup. C’est toujours très réjouissant de rencontrer la communauté africaine. Cela me tient à cœur. Oui, je rapproche le micro, d’accord.

Comme nous l’avons dit, je tiens à renouveler l’engagement de mon équipe quant au soutien à l’initiative pour une Afrique numérique, la coalition. Nous avons approfondi l’engagement avec l’équipe de Pierre pour tout ce qui est technique dans cette coalition pour l’Afrique numérique. Et pour ce qui est de l’engagement technique, vous savez que l’Afrique a reçu la priorité au cours des dernières années. Dans notre région, c’est la priorité et la coalition nous donne un bon cadre pour canaliser notre engagement, pour remédier aux priorités. Nous continuerons à apporter ce soutien.

Mais au-delà de la coalition, nous avons aussi d’autres axes sur lesquels nous travaillons, tout cela pour améliorer ce qui compte le plus, c’est-à-dire la sécurité et la stabilité générale de l’écosystème du DNS. C’est ce que nous allons continuer à faire par tous les moyens possibles en faisant porter l’effort, particulièrement sur la coalition pour l’Afrique numérique.

Je serais ravi d’avoir vos indications, vos retours. J’aimerais savoir ce que vous pouvez faire, ce que nous pouvons faire pour vous aider également et quelles sont vos priorités.

YAOVI ATOHOUN :

Merci beaucoup, Adiel.

Patrick vient d’entrer dans la salle et dès qu’il sera prêt, il pourra prendre la parole également. Je vais maintenant céder la parole à Mariana, notre gestionnaire de projet. Je pense que Mariana a quelques diapositives à nous montrer également.

MARIANA MARINHO :

Pour ceux qui ne connaissent pas trop la coalition pour une Afrique numérique, je vais vous la présenter en quelques minutes. Il s’agit d’une alliance d’organisations mondiales et régionales qui sont unies dans leur engagement pour élargir l’accès à l’Internet en Afrique et soutenir le développement de l’économie numérique en Afrique. Nous estimons qu’en travaillant ensemble en tant que coalition, nous serons en mesure d’arriver à de meilleurs résultats.

Le changement que j’ai constaté depuis qu’on a commencé cette coalition, même au sein de l’ICANN, des choses et des projets que nous faisons seuls, maintenant on se dit « Qui pourrait-on faire intervenir pour renforcer ce projet ? » ; c’est vraiment le changement qu’on a constaté. Dans nos esprits, on a toujours travaillé avec des partenaires, mais maintenant cela va encore plus loin et on se pose la question de la collaboration plus souvent.

La coalition se focalise sur trois points importants. Nous avons travaillé sur une infrastructure DNS robuste en Afrique. Il s’agit d’assurer la stabilité du système de noms de domaine tout en renforçant l’infrastructure de l’Internet en Afrique et en améliorant sa sécurité et sa résilience. Le deuxième point de concentration se trouve sur une connectivité utile, favoriser un multilinguisme et encourager le développement du contenu local en Afrique. Ensuite, nous discutons du développement des capacités. D’ailleurs, nous allons en parler tout à l’heure.

Ensuite, voilà l’état des lieux. Nous en sommes à 12 partenaires, comme Pierre l’a dit. Cette initiative, nous collaborons avec beaucoup de personnes dans 27 pays. Il s’agit de cinq pays de plus que la dernière fois que nous avons présenté cette mise à jour durant l’ICANN78. Ces 27 pays couvrent 50 % du continent et nous espérons pouvoir nous étendre à de nouveaux pays, mettre en œuvre des projets et des activités dans d’autres pays. Voilà la liste de nos partenaires à l’écran.

Maintenant, je vais vous donner un aperçu des projets en cours et pour cela, je voudrais demander à Nodumo Dhlamini de la coalition des universités américaines de prendre la parole et de nous faire une mise à jour du projet sur lequel elle travaille. Avant cela, je voudrais passer le micro à Pierre.

PIERRE DANDJINOU : Patrick est avec nous en ligne.

PATRICK JONES : Merci. Je voudrais remercier tous les membres qui suivent le travail de l’engagement en Afrique. Il y a beaucoup de progrès en cours pour l’Afrique numérique. Il y a beaucoup d’activités. Il y a le forum du Moyen-Orient qui aura lieu à Rabat au Maroc. Vous êtes plus que les bienvenus à participer à cet événement. Il y aura beaucoup de séances de formation. Nous allons collaborer avec nos partenaires de la coalition pour l’Afrique numérique. Je vous laisse continuer. Merci de m’avoir reçu.

PIERRE DANDJINO : Merci Patrick. Mariana, vous avez quelque chose à ajouter ? Nodumo, vous êtes en ligne, allez-y.

NODUMO DHLAMINI : L’Association des universités africaines travaille avec la coalition pour mettre en œuvre l’acceptation universelle, et cela, à travers les institutions d’éducation supérieure. Nous allons pouvoir discuter de ce qu’est l’acceptation universelle. C’est devenu une exigence critique afin que nous puissions avoir éventuellement un Internet inclusif. Nous discutons des thématiques sur lesquelles nous pourrions avoir le plus d’impact. Il y a des améliorations du curriculum au niveau de l’informatique à tous les niveaux universitaires.

Pour ce qui est de l’acceptation universelle et de ce projet, nous collaborons avec les universités pour nous assurer de leur état de préparation. Notre objectif, c’est de garantir qu’au moins 200 universités seront conformes d’ici le mois de juin 2025.

Lorsqu’il s’agit du soutien aux universités par rapport à cette acceptation universelle, nous avons mis en œuvre deux événements en février. Nous avons travaillé avec les équipes anglophones et avec les départements d’informatique. Nous avons mis en œuvre des ateliers de travail avec pour but de se focaliser sur l’importance de cette acceptation universelle. Nous avons aussi examiné quels étaient les intérêts de chacun. Ce webinaire anglophone a vu participer 120 personnes et pour ce qui s’agit du webinaire francophone, nous en étions à [125] participants.

Nous avons discuté des points suivants durant ces webinaires, à savoir combien d’heures seraient nécessaires pour les universités afin de discuter de cette acceptation universelle ou d’intégrer cela dans leur curriculum. Nous voulions savoir ce qu’ils voulaient enseigner et nous voulions savoir quel type de soutien était nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Nous avons aussi discuté du contenu qui devait être intégré par ces universités à leur curriculum. Nous avons aussi discuté des méthodes que pourraient utiliser les universités pour intégrer ce même contenu. Nous voulions que ces universités puissent nous envoyer des informations afin que nous puissions les aider avec les questions qui touchaient ces sujets. Nous voulions des mises à jour sur ces cours réguliers. Il y a eu déjà des mises à jour et nous voulions aussi savoir quelles étaient les normes qu’ils allaient suivre. Nous avons proposé qu’ils puissent considérer une norme de cours sur ce même sujet de l’acceptation universelle.

Nos prochaines étapes nous permettront de recevoir des informations, à savoir qui veut participer aux ateliers de travail. Nous avons eu 11 réponses positives. Nous ferons un suivi par rapport à ces ateliers. Nous voulons qu’il y ait des ateliers durant le forum du DNS au Maroc. Après, je pense que nous essaierons de mettre en œuvre des projets pilotes sur l’acceptation universelle dans les différentes universités. Nous pensons que ces pilotes vont nous permettre d’obtenir des informations afin de mettre à l’échelle un plus grand nombre d’universités.

Merci. Voilà notre mise à jour.

PIERRE DANDJINOU : Je vous remercie, Nodumo, pour cette mise à jour. Peut-être aurons-nous des questions pour vous tout à l’heure.

Maintenant, nous allons passer à l’Internet Society.

JEAN-BAPTISTE MILLOGO : Bonjour à tous. Merci à Mariana, merci à tous. Je vais partager avec vous les mises à jour sur les différents IXP.

Comme vous le savez, il y a une certaine coopération entre les Internet Society et l’ICANN pour ce qui est de la coalition de l’Afrique numérique. Nous nous sommes donnés jusqu’à 2025. Depuis l’année dernière d’ailleurs, nous travaillons avec trois pays. Nous avons fait un appel à candidatures ; cela est en cours et nous espérons pouvoir collaborer avec tous ces pays.

Pour ce qui est du Bénin, l’année dernière, nous avons commencé ce projet pour l’équipe béninoise. Nous avons fait des ateliers de renforcement des capacités depuis décembre. Nous avons un atelier avec 38 participants, mais en tout dans les collèges ou dans les lycées au Bénin, nous avons plus de 100 participants. C’était des formations. Nous travaillons avec l’équipe béninoise pour travailler sur des plans commerciaux et pour donner du soutien justement à ces premiers IXP. Nous espérons pouvoir vous apporter plus d’informations à la prochaine réunion.

Pour le Malawi, nous avons parlé de l’équipement et nous avons un atelier de travail planifié pour le mois d’avril. Nous aurons des formateurs de l’ISOC, de l’ICANN et [inaudible]. Nous espérons pouvoir

aussi travailler sur le DNS, sur le travail des ccTLD et sur tout ce qui est axé sur les meilleures pratiques.

Pour le Rwanda, nous avons travaillé l’année dernière avec beaucoup d’ateliers de renforcement de capacités. Nous avons beaucoup de participation dans ce pays. Nous avons eu là une possibilité de partager notre formation sur les IXP et aussi de couvrir les questions de sécurité, les questions axées sur le DNS. Nous avons mis en œuvre des activités. Nous avons assez de participants. Nous avons des partenariats avec ISOC.

Je vous ai parlé de nos appels 2024 pour candidatures et dans ce sens, j’aimerais savoir comment nous pourrions travailler avec vous dans vos pays. Ce projet est axé sur les pays africains. Vous pouvez poser votre candidature de n’importe quel pays en Afrique. Il faut bien sûr remplir les trois critères : vous devez être dans le marché en Afrique, vous devez être un IXP existant ou nouveau et vous devez aussi être intéressé par les formations, par les meilleures pratiques, par le renforcement des capacités, etc. Si cela vous intéresse au niveau de votre pays, s’il vous plaît, envoyez-nous votre candidature. Vous pouvez nous poser des questions si vous avez besoin de clarification. Nous sommes là pour vous aider, pour soutenir le développement de l’Internet dans votre pays.

En outre de soutenir les infrastructures techniques et aussi de partager plus de trafic au niveau local, nous avons des experts qui viennent dans les événements, dans des activités. Nous avons ce forum, AFPIF. Cette année, nous allons tenir ce forum à Kinshasa. Les activités principales

pour tous devraient être mises à jour d’ici la fin de mars. Bien sûr, vous êtes tous invités à AFPIF 2024.

Voilà les mises à jour que je voulais partager avec vous et vous donner un peu des idées sur les programmes que nous avons mis en œuvre. Peut-être que vous allez vouloir rejoindre notre mouvement dans votre pays et peut-être aussi rencontrer nos experts, partager les meilleures pratiques et nous aider à rendre les choses meilleures en Afrique. Merci.

PIERRE DANDJINOU :

Merci Jean-Baptiste pour votre invitation à participer à vos activités. Peut-être nous allons nous retrouver à Kinshasa.

Nous avons beaucoup de travail sur [inaudible] en Afrique, nous avons aussi des partenariats avec l’AFTLD, l’association des ccTLD qui sont là d’ailleurs pour nous parler de ce qu’ils font en ce moment. Allez-y.

SERGE SANOU :

Merci beaucoup. Je suis du Burkina Faso. Je suis aussi président du comité exécutif pour l’AFTLD. L’AFTLD, c’est l’association des ccTLD africains, donc des noms géographiques.

Qu’en est-il de l’engagement au sein de la coalition pour l’Afrique numérique ? Vous savez qu’il y a trois domaines principaux et le dernier est lié au développement et au renforcement des capacités. Voilà pourquoi l’AFTLD participe aussi au renforcement des capacités. Je vais vous donner une petite mise à jour sur notre activité en ce qui a trait au développement des capacités.

Première question : qui sommes-nous ? L’AFTLD abrite les TLD nationaux africains, mais nous avons toujours le rôle de point focal pour tous les gestionnaires des TLD africains pour qu’ils puissent discuter de questions de politique qui pourraient avoir des conséquences sur les ccTLD au niveau mondial et pour présenter aussi la position du groupe d’une seule voix. Merci, prochaine page.

Voici notre structure qui se divise en trois morceaux. Nous avons une assemblée générale qui compte 32 membres à part entière et un conseil d’administration de sept membres et ensuite, notre personnel qui compte une personne.

Pour ce qui est de la mise à jour sur la coalition de la voix pour les ccTLD de l’Afrique numérique, nous sommes en activité depuis mai 2023. Il y a certaines actions qui ont déjà été faites pour la coalition. Nous avons lancé avec réussite un webinaire le 14 février. C’était un appel de départ. Neuf des 10 ccTLD ont été identifiés comme étant bénéficiaires et ces neuf sociétés ccTLD ont participé à cet appel de départ et je les nomme : l’Angola, le Bénin, le Burundi, les Comores, le Congo-Brazzaville, la Gambie, Madagascar, le Togo, le Zimbabwe et le Niger.

Ce qui est important à savoir ici, c’est que nous avons choisi les représentants et ce webinaire, c’était une réunion de départ, comme nous l’avons dit, pour que les ccTLD se connaissent mieux les uns et les autres. Nous avons discuté des défis qui pouvaient se dresser et nous avons parlé de la suite pour la coalition pour l’Afrique numérique.

Ensuite, deuxième morceau : l’engagement des partenaires. Quand nous parlons de renforcement des capacités, l’AFTLD ne peut pas à elle

seule s'occuper du développement des capacités sans le concours de certains partenaires. Voilà pourquoi nous avons noué des partenariats avec l'ICANN principalement, mais aussi la NSRC et l'AFNIC qui sont également engagés dans un processus de cartographie des responsabilités et de délimitation des responsabilités de plusieurs partenaires. La première session de renforcement des capacités aura lieu après cette réunion 79 de l'ICANN.

La question qui surgit automatiquement, c'est quelles sont les prochaines étapes ? Je vois que le projet de mise en chantier du ccTLD de l'Afrique numérique sera mis en œuvre dans les six prochains mois, parce que nous nous sommes donné une date butoir de juin 2024. Ensuite, nous emploierons un mélange de sessions en personne et de séances de formation en ligne. Cela sera suivi par une période d'évaluation et de bilan.

Maintenant, pour ce qui est de la mise en œuvre, quand nous renforçons des capacités, nous avons créé quatre volets. Les trois premières composantes sont axées sur la formation et la dernière, c'est la supervision et le suivi. Prochaine page.

La première composante, le premier paquet comme on l'appelle, porte sur les capacités techniques et les compétences techniques. Cela recouvre toutes les activités qui seront menées pour renforcer de manière technique les ressources humaines. Ce renforcement recouvre des aspects tels que les aspects avancés et fondamentaux de l'infrastructure du DNS, la sécurité, la résilience du DNS, la reprise en cas de désastre, les solutions logicielles, les DNS, etc. Vous constaterez que ce paquet est purement technique.

Deuxième composante, la gouvernance et la gestion politique. Ce paquet se concentre surtout sur la gouvernance, l’organisation et la politique afin de veiller aux opérations efficaces et durables des bureaux d’enregistrement, tout en travaillant pour un cadre favorable pour les réglementations et le développement d’un bon écosystème du DNS et de l’Internet. Ce bloc inclut justement des activités de formation sur la gouvernance des bureaux d’enregistrement, le cadre juridique et le modèle business. Prochaine page.

Le troisième paquet, l’expansion des registres et le développement des stratégies. Ce paquet vise à apporter les compétences nécessaires pour mettre en conformité le registre avec les nouvelles politiques et programmes de gouvernance de l’Internet et pour stimuler l’expansion de l’industrie des noms de domaine pour promouvoir le développement de l’économie numérique et surtout pour contribuer à la mise en œuvre des stratégies de développement national au sein du pays. Ce bloc recouvre justement des questions telles que les noms de domaine internationalisés, l’acceptation universelle, l’élaboration de plans de business, le marketing et les réseaux d’opérateurs de registre.

Ensuite le quatrième, la supervision et le suivi. Je tiens à vous dire ici que ce paquet sera bien coordonné.

Voici l’ordre chronologique. Tout d’abord, nous avons le coup d’envoi du programme de développement des capacités, le CDP. Ensuite, nous sommes à l’étape deux, on peut le dire maintenant, c’est en fait le plan d’action, ce qui veut dire qu’ici, nous sommes en discussion avec tous les ccTLD et les autres partenaires pour mettre sur pied un plan d’action à lancer à la prochaine étape, c’est-à-dire les séances de formation.

Ensuite, à l’étape quatre, on passe à ce qu’on appelle le coaching, le mentorat. L’étape cinq, c’est l’échange entre les pairs. Je tiens à dire ici que l’échange entre les pairs pourrait être considéré comme étant comme une grille de repères. C’est un forum pour aller voir d’autres opérateurs, pour parler de questions, parler d’activités. Et la dernière étape six, c’est le suivi des projets. Voilà l’ordre dans lequel cela va se dérouler.

Chaque responsable de paquet a un rôle. Tout d’abord, il faut établir une chronologie des différentes activités et les faire coordonner avec tous les autres projets. Après, il faut planifier, organiser toutes les activités du paquet en identifiant et en recueillant toutes les ressources nécessaires, assurer un suivi hebdomadaire, participer à la réunion de coordination du projet tous les mois, élaborer des rapports différents reliés à ce paquet et participer à la communication générale et à la diffusion auprès de la communauté des livrables, des résultats attendus.

Voilà tout pour ma présentation. Voilà notre participation dans la coalition pour une Afrique numérique. Je suis ici pour répondre à vos commentaires ou questions. Merci.

PIERRE DANDJINOU :

Merci beaucoup, Serge, pour ce tour d’horizon. Nul doute que nous attendons avec grand intérêt de travailler avec vous.

Je pense qu’il nous reste deux ou trois présentations.

MARIANA MARINHO :

Oui, nous avons d'autres mises à jour sur d'autres projets. Je peux y revenir rapidement et ensuite, nous ouvrirons le micro pour les questions et réponses.

Je suis ravie d'être ici, je suis ici pour vous parler des autres triomphes que nous avons enregistrés depuis le début de la coalition pour l'Afrique numérique. Nous avons commencé à en parler à l'ICANN78.

La dernière fois, l'ICANN avait déployé un système de cluster de gestion des serveurs racine en 2022, ce qu'on appelle l'IMRS. Et depuis, nous avons lancé une autre installation IMRS au Caire en Égypte en novembre 2023. Ce projet d'infrastructure IMRS consiste à augmenter la résilience, la sécurité et la vitesse de l'Internet en Afrique et la solidité de la structure IMRS. Je suis ici pour vous parler des résultats et des incidences de ces installations dans la région.

Les internautes en Afrique maintenant peuvent compter sur un accès plus stable et plus résilient au service de zone racine de serveurs racine avec 80 % des cas de racine DNS en Afrique qui sont résolus dans la région même sans intervention externe. Ensuite, on a aussi l'IMRS à Nairobi. On peut voir visuellement l'amélioration à l'écran. On voit beaucoup de résolutions ainsi qu'en Europe. Ensuite, après l'installation à Nairobi, on voit que les demandes ont été résolues ici au Kenya.

On voit ici la direction des demandes de serveurs racine avant l'installation et après l'installation. On voit que pour l'IMRS en Égypte, le plus grand changement que nous avons observé, c'est qu'après

l'installation, 90 % des demandes DNS de l'Égypte étaient résolues dans l'IMRS égyptien.

Voilà l'achèvement de cette première phase du projet. Mais on sait qu'avec l'infrastructure IMRS, il y a toujours place à l'amélioration et au renforcement en déployant des pièces simples d'IMRS. C'est ce qu'on appelle les IMRS uniques qui visent à augmenter la stabilité et à améliorer l'expérience des utilisateurs en les rapprochant des résolveurs IMRS.

Avec ce projet, l'association des universités africaines, l'AAU, est en collaboration avec l'ICANN. L'AAU est vraiment un excellent partenaire qui partage son expertise dans ce réseau. L'ICANN accepte des manifestations d'intérêt en ce moment pour accueillir les IMRS uniques basées en Afrique. C'est une opportunité qui est ouverte aux organisations basées en Afrique avec de grands réseaux comme les fournisseurs d'Internet, les réseaux d'entreprises, les universités, les réseaux gouvernementaux aussi, les points d'échange d'Internet, etc. Un financement limité pourrait être disponible pour aider les intéressés à acheter le matériel nécessaire. Nous acceptons ces manifestations d'intérêt jusqu'au 15 avril 2024 et vous pourrez en savoir davantage sur le site de la coalition.

Il y a un autre projet que nous avons terminé, il s'agit du projet de l'expansion de la supervision et de la performance des TLD. Ce projet a pour but de développer de nouvelles méthodes, des nouveaux nœuds pour la surveillance des TLD africains. Il s'agit du réseau SLAM. Il y a plusieurs nœuds qui sont distribués à travers le globe. Avant cela, nous n'avions qu'un nœud de sondes à Johannesburg et depuis, nous en

avons trois, un est à Lagos, un est à Nairobi. Depuis l’ICANN79, nous avons ces nœuds de sonde qui ont été améliorés pour soutenir les IPv6. Dans ce sens, nous pouvons maintenant avoir de meilleures capacités meilleures pour pouvoir améliorer l’expérience des utilisateurs finaux et apporter de nouvelles opportunités.

De plus, si vous nous suivez, vous savez que nous avons mis en œuvre un webinaire sur le rapport final sur l’étude qui a été conduite pour les noms de domaine en Afrique. La période de commentaires publics s’est terminée le 8 février. Le rapport final est dû en mars 2024, donc maintenant, et nous nous attendons à une publication de ce rapport rapidement. Ce rapport sera publié d’ici à Kigali pour l’ICANN80. J’espère qu’on s’y retrouvera tous.

Ensuite, nous continuons à soutenir les ccTLD qui sont intéressés par le déploiement du DNSSEC. Nous avons un de nos partenaires de projets, il s’agit de l’Union des télécoms en Afrique. Dans ce sens, nous allons continuer à apporter du soutien au Botswana et au Burkina. D’après la dernière mise à jour, je pense que nous savons que le Burkina va bientôt signer le DNSSEC. Ce qui est le plus important, c’est que l’ICANN ne fait pas cela pour les ccTLD ; ce sont les ccTLD qui mènent ce projet et qui sont à la tête de ce processus. Nous allons travailler avec sept autres ccTLD pour leur apporter du soutien pour qu’ils puissent mettre en œuvre les campagnes itinérantes du DNSSEC. Nous espérons vous en parler un peu plus durant l’ICANN80.

Avec cela, Pierre, je vous repasse la parole. Mais avant cela, je voudrais encourager toutes les personnes à aller sur la page de la coalition

africaine pour le numérique. Il y a toujours des mises à jour sur les différents projets en cours. Avec cela, je vous remercie beaucoup.

PIERRE DANDJINOU :

Merci Mariana pour cette mise à jour. Je voudrais reconnaître la présence de certains contributeurs et partenaires clés. Je vois qu’il y a John ici dans la salle, directeur du bureau de la technologie, John qui est de l’OCTO. Il a plusieurs choses à nous dire. Peut-être qu’il pourrait répondre à certaines questions. Vous étiez au sommet africain. Vous connaissez la question africaine.

JOHN [CRAIN] :

Vous voulez dire qu’il y a des problèmes ?

PIERRE DANDJINOU :

En attendant, je voudrais reconnaître la présence de notre délégation rwandaise. Ils vont en profiter pour vous inviter formellement à Kigali. Ils sont là, je sais, dans la salle. Aussi, le NomCom est là et est représenté. Ils vont peut-être pouvoir vous partager quelques informations.

Maintenant, nous allons vous passer la parole. Vous avez 30 minutes pour poser vos questions. Nous espérons fournir les réponses nécessaires.

HOUDA CHIHU :

Bonjour à tous. J’ai une question pour les speakers pour l’acceptation universelle. Quels sont les défis que vous avez trouvés ? Quels étaient

les défis, surtout lorsqu’il s’agit du curriculum universitaire et de la modification de ce curriculum pour l’acceptation universelle ?

WISDOM DONKOR :

J’ai entendu la première présentation de cette personne qui a parlé de curriculum universitaire. Elle a parlé de renforcement des capacités. J’aimerais savoir ce qui se fait pour ce qui est des forces de l’ordre. Lorsqu’on parle de problèmes juridiques ou légaux lorsqu’il s’agit du DNS, nous examinons cela au niveau de notre continent. Par exemple, dans ma communauté, il y avait un programme. Nous avons essayé de faire participer des avocats, des membres des forces de l’ordre, mais c’était compliqué de faire participer ces personnes pour qu’elles viennent parler des questions liées aux bureaux d’enregistrement, etc. Que fait-on lorsqu’il s’agit du renforcement des capacités pour faire participer ces personnes dans ce domaine ?

Ensuite, lorsqu’il s’agit de l’engagement communautaire, on a l’impression que beaucoup de choses ont été faites, mais nous n’en avons pas connaissance. Que peut-on faire pour avoir une meilleure communication ? Quand on parle de renforcement de capacité, cela inclut toutes les communautés. Il y a des choses qui sont faites au sein des universités africaines et certains d’entre nous ne sont pas au courant, donc cela rend les choses compliquées. Voilà les quelques questions que j’ai aujourd’hui.

PIERRE DANDJINOUE :

Merci pour vos questions très valides.

Allez-y.

MISTURA ARUNA :

Bonjour à tous. Je suis Mistura. Lorsque j’ai vu l’ordre du jour, je n’ai rien vu sur l’ICANN80 pour Kigali. Maintenant que vous le mentionnez, mes collègues vont pouvoir prendre la parole pour en parler, je pense que ça va.

Deuxièmement, est-ce que vous êtes au courant du fait que le GAC organise et planifie une réunion à haut niveau durant l’ICANN80 ? Je pense qu’il serait là une bonne opportunité pour que la coalition puisse démontrer un peu ce qu’elle fait et nous pourrions aussi recevoir des informations de notre part.

Ensuite, je voudrais savoir quel genre de sensibilisation est faite au niveau de la région. Il nous faut inviter plus de personnes à Kigali. Nous devons faire plus de sensibilisation. Merci beaucoup.

PIERRE DANDJINO :

Merci pour votre question et vos commentaires.

Qui d’autre ? Oui, allez-y.

ORATRICE NON-IDENTIFIÉE :

Merci Pierre. J’espère que je suis dans un espace libre dans lequel je peux dire ce que je veux dire.

Quand je regarde cet ordre du jour, je me disais que c’est une réunion sur l’engagement africain, donc merci pour ce que vous faites. Mais

j’aurais aimé peut-être pouvoir entendre parler d’AFRINIC. Nous sommes tous prêts à aller au Rwanda, beaucoup d’institutions seront là. Nous aimerions avoir des informations sur ce qui se passe avec AFRINIC.

PIERRE DANDJINOU :

Merci. Nous savions que c’est un sujet qui allait être soulevé. Merci de nous le rappeler.

Une autre question peut-être là-bas ? Vous pouvez venir au micro, s’il vous plaît ?

KENNEDY WABUGE :

Je suis Kennedy Wabuge et je suis boursier de l’ICANN79. J’ai vraiment apprécié cette séance et je vois que c’est très interactif. J’ai apprécié tout ce que vous avez dit sur le DNS, sur la connectivité, sur le renforcement des capacités en Afrique.

Quels sont les efforts déployés lorsqu’il s’agit du travail que vous faites avec les compagnies de télécom pour atteindre vos objectifs ? Merci

PIERRE DANDJINOU :

Merci beaucoup.

Y a-t-il des questions en ligne ?

MARIANA MARINHO : Je vais lire les questions en ligne. Nous avons une question de Rapudo Hawi : « Comment les micros-IXP peuvent faire partie des applications des candidatures au sein de l’ISOC ? »

Je voudrais aussi dire aux personnes qui ont levé la main sur Zoom qu’ils peuvent poser leurs questions.

JOEL : Je suis du Kenya. Je voudrais savoir ce qui va être fait pour le soutien des IXP et les ccTLD lorsqu’il s’agit de la sécurité du DNS. Est-ce que ces projets sont ouverts à l’Afrique en général ? Nous avons tellement de pays. Sinon, il serait bon de nous focaliser sur un domaine spécifique pour nous assurer que nous allons avoir le meilleur impact.

Ensuite, lorsqu’il s’agit du forum, nous voulons entendre la voix des équipes d’Afrique du suivi sur les questions qui ont été posées au Ghana pour AFRINIC. Nous voulons qu’AFRINIC revienne et soit en pleine santé pour que nous puissions en tirer les meilleures solutions, pour que nous puissions avoir le meilleur travail.

MARIANA : Merci.

Hadia, vous voulez prendre la parole ?

PIERRE DANDJINO : Hadia n’est pas à distance, elle est là.

HADIA EL MINIAWI :

Si nous en avons terminé avec les questions...

PIERRE DANDJINO :

Encore une question et ensuite nous passerons aux réponses à toutes ces questions.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Merci Pierre. Je voudrais remercier le bureau ICANN en Afrique pour tous ses efforts.

Ce qui m’inquiète est axé sur les activités de politique lorsqu’il s’agit du DNS en Afrique. Comment sommes-nous prêts lorsqu’il s’agit des politiques d’engagement en Afrique ? Je vois qu’il y a beaucoup de carences. Comment l’engagement ICANN Afrique prépare les gens pour qu’ils s’engagent, qu’ils s’impliquent dans les activités ? Lorsqu’il s’agit d’utilisation malveillante du DNS, lorsque nous examinons ce sujet, nous devons savoir comment nous sommes prêts pour identifier ces utilisations malveillantes. Quel en est le coût lorsque nous nous battons contre cette utilisation malveillante pour les détenteurs de noms de domaine ? Qu’est-ce qu’on fait en Afrique à ce sujet ?

Aussi, lorsqu’il s’agit de l’engagement du milieu universitaire, on doit intégrer ces universités pour faire des recherches lorsqu’il s’agit de questions géopolitiques, lorsqu’il s’agit de la sécurité, de la cybersécurité, de l’utilisation malveillante du DNS. Comment est-ce que tout cela a un impact sur le DNS en Afrique ? Aussi, quels sont les résultats du DNS en Afrique ? Que faisons-nous pour nous assurer que les personnes enregistrent des noms de domaine ? Que fait l’ICANN

pour garantir que les personnes sachent qu'il faut enregistrer les ccTLD, que tout cela reste en Afrique, que cela ne sorte pas d'Afrique ? Nous devons en parler.

Je voulais aussi parler de l'environnement général, de la base. Quand il s'agit du contenu, que faisons-nous ? On a parlé des IDN, on a parlé du fait que l'on veut que les personnes s'impliquent et participent. Qu'est-ce que l'on fait au niveau du contenu local ?

Les barrières de la langue, c'est un problème. Il y a des gens dans les villages qui ne parlent pas l'anglais, mais on veut que ces personnes soient incluses dans le numérique. Que faisons-nous sur cet aspect ? Voilà les sujets dont nous voulons parler. Comment amène-t-on l'Internet vers les bases, vers tout le monde ? Comment va-t-on faire pour aller vers tout le monde, dans les villages, pour que tout le monde ait l'Internet ?

Il nous faut commencer à en parler. Il y a des initiatives en cours déjà. Il y a [ACIP], c'est une initiative qui parle de l'Internet. Je pense qu'il y a beaucoup de personnes ici qui ont entendu parler de ces initiatives. Nous devons amener l'Internet vers les gens, vers le peuple, pour que tout le monde ait l'accès, pour que tout le monde puisse trouver des informations, pour que tout le monde ait accès au contenu. C'est bien beau de parler du DNS, de tout cela, mais je voudrais entendre vos sentiments là-dessus. Merci.

PIERRE DANDJINO :

Merci pour ces questions.

HADIA EL MINIAWI :

Je suis présidente d’AFRALO et je tiens à annoncer que lors de l’ICANN80 à Kigali, AFRALO organise trois événements. D’ailleurs, nous parlerons d’un des sujets que vous avez évoqués. Parmi ces trois événements, un sera une table ronde en deux parties. La première partie sera consacrée au renforcement de l’infrastructure Internet, sa stabilité et sa sécurité, tandis que dans la deuxième partie, on parlera surtout du multilinguisme sur l’Internet. Nous ferons la promotion aussi de contenu local en Afrique. Et bien sûr, cela passe par l’acceptation universelle et les noms de domaine internationalisés, les IDN, et le programme de nouveaux gTLD.

Le deuxième événement, ce sera un événement de renforcement des capacités. Ce sera en partenariat avec les universités africaines. Nous inviterons des étudiants universitaires pour un programme de renforcement des capacités.

Le troisième événement, c’est un événement de réseautage.

Voilà, c’est tout. Merci de m’avoir permis de parler.

PIERRE DANDJINOUE :

Merci. Je ne savais pas que vous alliez faire ces annonces, mais elles tombent à poing levé.

Nous avons plusieurs questions intéressantes. Je vais prendre des questions qui concernent la coalition pour l’Afrique numérique d’abord et ensuite les questions sur la politique. Je suis content de voir mes collègues qui sauront m’aider à répondre aussi. Nous avons vraiment

plusieurs questions. Certaines questions sortent peut-être un peu du périmètre de l’ICANN parce que l’ICANN, c’est vraiment le DNS. Normalement, il ne nous appartient pas de parler de connectivité numérique en Afrique précisément, c’est quand même en dehors de notre ressort. Merci beaucoup pour toutes vos questions intéressantes. Merci d’avoir évoqué AFRINIC aussi.

Nous sommes ouverts. Nous tenons des webinaires réguliers avec les organismes de réglementation en Afrique parce que, bien entendu, ils sont liés à la coalition en Afrique. Mais dans notre travail quotidien, on est en lien constant avec les agences de réglementation.

Certains s’interrogent sur la communication. Vous avez raison. Il faut regarder ce qui se passe au Ghana parce que l’association des universités est basée au Ghana, donc il faudrait qu’il y ait un pôle de communication local là-bas. Si vous allez sur le site Web, vous verrez tout notre travail à ce sujet. Mais vous avez raison, il faut en faire davantage, c’est bien noté.

Pour ce qui est du comité de haut niveau, nous avons un collègue du Rwanda ici, nous travaillons là-dessus. Nous venons de passer une semaine en Afrique de l’Est, à Kigali, en Éthiopie, à Nairobi et ce qui apparaît clairement, c’est que nous essayons toujours d’inviter les ministres africains à ces réunions de haut niveau. Ce travail est en cours et nous nous préparons consciencieusement à cette réunion de haut niveau. Ces réunions de haut niveau n’arrivent pas souvent, il faut se réjouir du fait que cette fois, c’est organisé en Afrique chez nous.

Maintenant, je vais laisser mes collègues répondre à la question sur le DNS. Je salue aussi la présence de nos membres du Conseil d’Administration. Il y a Catherine avec nous, la voilà qui lève la main ; Catherine aura la chance de nous parler, de nous dire quelques mots.

JOHN CRAIN :

Je vais commencer et ensuite, c’est Adiel à ma gauche qui va reprendre le flambeau.

Nous avons entendu beaucoup de questions. On va parler de ce qu’on fait avec les services de police, de répression, l’engagement technique, etc. ; Adiel va parler de ces questions surtout. Moi, je vais plutôt parler du sujet du jour dont on parle depuis un moment déjà, soit la situation au sein de l’Afrique.

Vous savez, l’ICANN ne fait pas partie d’aucune de ces poursuites judiciaires, mais on suit le dossier de près. D’ailleurs, j’ai moi-même rencontré des gens, je suis en contact constant avec le personnel d’AFRINIC, et les services d’enregistrement d’AFRINIC ont la possibilité de faire des demandes, de recevoir des ressources, etc. Tout cela est toujours d’actualité. Cela marche bien, vous pouvez avoir des adresses IP, etc. C’est dû au bon travail, au dévouement et à l’engagement du personnel d’AFRINIC. Merci d’ailleurs à eux.

Maintenant, il y a plusieurs causes au tribunal qui sont en cours à l’heure actuelle. Je ne sais pas si c’est important. Je dirais que la cause la plus intéressante, c’est l’appel concernant la désignation d’un destinataire officiel et cette cause sera instruite avant l’été. On parle ici de l’île Maurice. Les tribunaux de l’île Maurice fonctionnent de la

manière suivante : si vous n'êtes pas partie aux procédures, vous ne pouvez pas obtenir tous les documents. Maintenant, on se contente des contacts qu'on a avec certaines personnes. Mais à la date d'aujourd'hui – et les choses ont changé très souvent –, depuis ce matin, les dates de cette procédure d'appel sont fixées à la mi-mai. À un moment, c'était un peu plus tard dans l'année. Ensuite, ils ont avancé un peu les dates au début du printemps et maintenant, cela a été repoussé si bien qu'on est maintenant à la mi-mai. Nous croyons que la cause sera instruite à la mi-mai. Nous ne savons rien de la décision éventuelle des juges, mais ils traiteront de ce dossier et nous espérons qu'on pourra passer à une élection et une reconstitution du conseil d'administration, etc. C'est tout ce qu'on sait pour le moment. Nous savons que le personnel d'AFRINIC fait son travail inlassablement et de manière très professionnelle. L'appel sera instruit et cet appel sera étudié avant l'été. C'est le mois de mai qui est annoncé pour le moment. C'est la seule mise à jour que j'ai sur AFRINIC pour le moment. Nous sommes en contact avec eux et nous sommes prêts à aider du mieux qu'on peut.

Adiel, est-ce que vous avez quelque chose à dire sur l'engagement que nous menons partout sur le continent ?

ADIEL AKPLOGAN :

Oui, il y a quelques questions liées à l'engagement. Parfois, il s'agit de politiques, parfois d'utilisation malveillante, de l'engagement académique, etc. Il y a quand même plusieurs volets.

Pour ce qui est de l'utilisation malveillante, nous avons un programme très élaboré consacré à l'utilisation malveillante de plusieurs

perspectives différentes dans la formation technique seulement. Nous avons plusieurs modules qui ont trait directement aux menaces qui pèsent sur le DNS, comment les atténuer, comment enquêter, comment en trouver les sources. Il y a plusieurs niveaux, cela va des opérateurs DNS simples jusqu'aux services de police. Ces programmes sont publics. Ces programmes sont offerts par l'équipe à l'échelon local ou à l'échelon mondial. Mon équipe s'occupe de l'engagement mondial auprès des services de police et d'application de la loi, d'atténuation des risques d'utilisation malveillante, etc. Tous ces cours sont faits pour réduire les utilisations malveillantes de manière technique.

Ensuite, il y a la question de la politique. Cela ne tombe pas tout à fait dans nos attributions, mais je crois que l'équipe GSE, l'équipe d'engagement des gouvernements, travaille avec plusieurs entités pour veiller à ce que les politiques locales tiennent compte de ces situations malveillantes. Parce qu'évidemment, la formation peut marcher, mais cela a ses limites ; la politique, c'est encore un niveau supérieur.

Nous travaillons également très résolument avec les milieux universitaires. Dès l'ouverture, nous avons conclu une grande formation la semaine dernière d'ailleurs avec des étudiants universitaires ici même à Porto Rico, nous en avons offerte en Afrique également. Nous faisons tout pour engager la communauté universitaire, pour les sensibiliser, pour les rallier à notre cause et cela va continuer au cours de la prochaine année. L'association des universités africaines continuera d'être impliquée à chaque étape car nous voyons le niveau de savoir affiché par ces personnes qui viennent

des universités sur le DNS. C’est toujours très enrichissant pour tout notre travail lié au DNS.

Nous avons aussi une question avec les opérateurs de télécommunication. Oui, nous avons un engagement avec eux, un programme mené par mon équipe pour les entreprises de téléphones portables précisément. En septembre 2023, nous avons offert les premières activités d’engagement avec les opérateurs de télécom et de téléphones portables en Tanzanie. La cible précise était justement les compagnies de portable parce qu’elles jouent un rôle de plus en plus prépondérant dans la diffusion de services Internet en Afrique. Et ils ont un rôle à jouer, c’est-à-dire de veiller à ce que le DNS soit de plus en plus sûr. Ce programme va s’étendre dans la région au cours des prochains mois. Il s’agit là des opérateurs qui, d’après nous, pourront contribuer à notre objectif final.

PIERRE DANDJINOU :

Merci Adiel pour votre contribution.

Il nous reste deux questions en ligne. Tout d’abord, je voudrais donner la parole à Catherine du Conseil d’Administration. Catherine, voulez-vous dire quelque chose ?

CATHERINE ADEYA :

Bonjour, merci à vous tous. Je m’excuse encore d’être arrivée si tard parce que j’avais un autre engagement. Je m’en suis rendu compte un peu tard, mais je suis venue en courant. Je voulais vous assurer que la prochaine fois, je serais à l’heure.

Lorsque je suis arrivée dans votre réunion, j’ai entendu plusieurs questions. John a répondu à la question liée à AFRINIC, donc je ne vais pas en rajouter. Je pense que vous là-bas avez parlé de l’engagement de haut niveau envers les gouvernements. C’est sur le radar du Conseil d’Administration, nous y travaillons. Je ne sais pas si votre question a reçu une réponse, mais j’ai entendu cela.

Quelqu’un en ligne aussi a parlé des subventions ou des aides financières. En fait, Pierre, vous avez fait beaucoup de bon travail en Afrique pour partager cette information. Je voulais juste dire quelque chose à ce sujet. Surtout, encouragez les gens à aller sur le site ICANN. S’il y a des demandes très spécifiques, n’hésitez pas, vous recevrez des réponses au sujet de ce programme d’aide financière.

Merci et merci de m’avoir souhaité la bienvenue.

PIERRE DANDJINO :

Merci Catherine.

Nous avons deux questions en ligne. Il nous reste 10 minutes et nous devons aussi passer la parole à notre membre du NomCom et au Rwanda. Mariana, peut-être pourrions-nous passer la parole à nos collègues qui sont en ligne ?

MARIANA MARINHO :

La première question vient de Stephan Dakyi : « Est-ce que vous pouvez faire un commentaire sur la participation des universités africaines jusqu’à ce jour ? » Une autre question de Monsieur Mumin : « Bonjour, je suis un ancien membre de Latin GP, Arabic GP, TF-AIDN. J’ai vu

beaucoup d’activités reliées à la participation anglophone, mais je voudrais savoir s’il y a des plans pour attirer des partenaires d’entreprises d’autres communautés linguistiques pour la langue arabe, etc. Il y aura là des opportunités de participation pour la communauté arabe. Merci. »

PIERRE DANDJINO :

Oui, bien sûr. LusNIC pour le portugais, il s’agit là des gens qui travaillent sur les ccTLD portugais en Angola et au Mozambique. Ils travaillent en partenariat avec nous.

Il y a aussi des questions pour Baher : « Que faisons-nous en dehors de la langue française et de la langue anglaise ? Que faisons-nous au niveau de la coopération ? » Je pense qu’on parlait de la langue arabe, Baher.

BAHER ESMAT :

Outre l’anglais et le français, vous savez que la communauté africaine parle aussi l’arabe. Mon équipe qui est responsable du Moyen-Orient et de l’Afrique travaille sur l’engagement au niveau du portugais et tout ce qui est de l’engagement. Nous avons la langue arabe et la langue portugaise. Mais lorsqu’il s’agit de l’engagement au niveau technologique, surtout pour l’équipe OCTO, pour Adiel, etc., cela souvent est fait en anglais dans certains pays et parfois en français en Afrique du Nord. Les communautés technologiques sont plus à l’aise à communiquer et à s’engager aux formations et aux ateliers en langue non arabe, car c’est plus facile pour les termes technologiques.

Lorsqu'il s'agit de l'engagement envers la communauté, cela se fait aussi en arabe. Lorsque nous communiquons sur les nouvelles initiatives et les nouveaux projets, nous faisons toutes ces annonces et ces partages d'informations en arabe. Lorsque nous voulons rentrer dans le côté un peu plus technique, nous passons à l'anglais ou au français, cela dépend des pays. J'espère que cela répond à votre question.

PIERRE DANDJINO :

Merci Baher.

Il nous reste maintenant...

BAHER ESMAT :

Excusez-moi, j'ai répondu à la mauvaise question.

Lorsqu'il s'agit de l'AU et de IDN, beaucoup de pays en Afrique, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ont reçu leur ccTLD IDN en arabe. Nous avons le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, le Soudan, etc. Certaines de ces communautés se sont engagées sur ce travail lié à l'AU et aux IDN depuis le tout début. Il y a des groupes comme le groupe de projet pilote de l'AU qui est composé de deux ambassadeurs qui viennent en Afrique. Lorsqu'il s'agit des ateliers de travail que nous menons dans ce domaine, ils sont tenus en français ou en anglais, mais ces communautés font beaucoup d'engagement local en arabe avec la population en général et les communautés en général. L'engagement se fait dans d'autres langues que l'arabe lorsque les sujets sont très

importants pour la communauté et c'est le cas dans ma région par exemple et surtout en Afrique du Nord.

PIERRE DANDJINO :

Merci Baher.

Je pense qu'Adiel voulait parler des universités rapidement.

ADIEL AKPLOGAN :

Oui. On avait une question sur la communauté de recherche et des universités. L'OCTO a toujours été ouvert à la collaboration dans ce sens pour travailler avec les chercheurs qui ont besoin de contribution et qui ont besoin de données pour leurs recherches. Nous avons une équipe qui travaille avec ces équipes de recherche. Lorsqu'il s'agit de recherche, nous voulons collaborer, surtout sur l'initiative KINDNS que nous avons lancée il y a peu. Nous voulons mesurer les impacts de ces différentes pratiques dans la région pour voir comment ce projet a évolué. C'est un projet que nous faisons avec ISOC. Pour cela bien spécifiquement, nous voulons travailler avec les chercheurs à travers le monde pour pouvoir fournir un tableau de bord efficace afin que l'on puisse déterminer l'impact de ce projet sur la communauté.

PIERRE DANDJINO :

Merci Adiel.

J'ai Patrick Jones qui est en ligne et ensuite, je passerai la parole aux membres du NomCom. Nous terminerons avec le Rwanda.

PATRICK JONES :

Merci Pierre.

Je voudrais rappeler à tous que nous avons une position ouverte pour la place du secrétariat de la coalition. C’est une position qui est à Nairobi au Kenya. Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature. Nous recherchons de bons candidats et cela fait bien longtemps que nous recherchons quelqu’un pour ce poste. Nous réitérons notre demande. Nous espérons remplir ce poste rapidement. C’est une très bonne opportunité de travailler avec l’équipe de Pierre et l’équipe en général, surtout lorsqu’il s’agit de ce projet de coalition pour une Afrique numérique.

PIERRE DANDJINO :

Merci Patrick d’avoir rappelé cette information.

YAOVI ATOHOUN :

Je voulais revenir sur les IDN. Quelqu’un a parlé du contenu local et c’est pour cela que nous avons les ALS qui travaillent au niveau local. Lorsqu’il s’agit du domaine linguistique, nous devons aussi nous concentrer sur d’autres communautés. Par exemple en Éthiopie, nous avons collaboré avec les membres en Éthiopie, nous avons généré un panel en Éthiopie. Maintenant, les Éthiopiens peuvent utiliser l’ancien script pour avoir des noms de domaine dans leur script.

Lorsqu’il s’agit de la recherche, l’ICANN collabore en Afrique, par exemple avec [inaudible]. Nous travaillons avec la recherche Afrique centrale. Nous travaillons avec eux depuis un bon moment. Nous participons à leurs activités. Je voulais mentionner cela.

Lorsqu'il s'agit du milieu universitaire, il y a eu un événement la semaine dernière avec le directeur de l'ICANN et nous sommes là pour leur partager des informations sur l'aide possible de l'ICANN pour leurs recherches.

PIERRE DANDJINOU :

Merci Yaovi.

Est-ce que le membre du NomCom peut prendre la parole ? Vous avez une ou deux minutes car nous devons nous arrêter dans quatre minutes.

VANDA SCARTEZINI :

Bonjour à tous, merci de m'avoir invitée. L'idée, c'était de pouvoir partager avec vous que nous sommes en train de finaliser la dernière phase du NomCom. Le 15 mars, nous allons fermer la période de candidatures. Vous avez encore un peu de temps pour poser votre candidature pour les trois postes qui sont vacants au Conseil d'Administration, une position pour le poste de membre non votant de la GNSO, un membre pour la ccNSO. Et encore cette fois-ci, ce n'est pas pour l'Afrique, l'Amérique du Sud ou pour l'Asie. Nous avons un poste pour un membre EURALO qui doit être sélectionné et un pour NARALO aussi.

La question la plus importante que je voulais soulever ici aujourd'hui, c'est qu'il y a plus de 130 candidatures et c'est le début. Ce sont des candidatures qui sont commencées et qui sont envoyées mais qui ne sont pas terminées. Souvent, nous avons besoin des informations

nécessaires pour sélectionner la bonne personne pour le bon poste. Quand vous commencez une demande de candidature, terminez-la ; seulement lorsque vous la terminez nous pouvons vous considérer en tant que bons candidats pour tel ou tel poste.

L’année dernière, nous avons eu la possibilité de sélectionner au sein de toutes ces bonnes personnes une femme africaine. J’espère que cette année, nous allons pouvoir une fois de plus trouver le bon candidat. Je pense qu’encore une fois cette année, nous avons seulement un membre d’Afrique qui a posé sa candidature pour un poste.

Merci de m’avoir donné la possibilité de participer. Pensez donc à participer et à devenir membre de la communauté.

Je vous invite à la séance « Le DNS pour les femmes » et bien sûr, venez nous rejoindre à la soirée cocktail.

PIERRE DANDJINOU :

Merci Vanda.

Maintenant, nous allons donner la parole au Rwanda.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Bonjour à tous. Chez nous, en Afrique, sur notre continent, nous sommes déjà dans l’après-midi. Je voudrais vous demander une fois de plus de participer à l’ICANN80 qui aura lieu à Kigali.

Je voulais souligner aujourd’hui que pour les pays africains, pour les membres de l’Union africaine, vous n’avez pas besoin de visa. Vous

n’avez pas à faire une demande de visa. Pour tous les membres de l’Union africaine, tout ce que vous avez à faire, c’est de partir le matin, d’amener votre valise et de venir nous voir. C’est tout. Vous êtes bienvenus. C’est la même chose pour les gens du Commonwealth et pour la francophonie. Pour ceux qui sont en Afrique de l’Est, vous n’avez même pas besoin de votre passeport, juste de votre carte d’identité. C’est la réglementation en Afrique de l’Est. Avec votre carte d’identité, vous pouvez rentrer au Rwanda. Il y a d’autres pays qui sont sur la liste. Si vous allez sur notre site axé sur l’immigration, vous allez trouver la liste. Même s’ils ne font pas partie de l’Union africaine ou du Commonwealth, il y a des accords bilatéraux qui existent ; pour une période de 30 jours, vous pouvez obtenir un visa, même beaucoup d’autres pays dans lesquels vous n’avez pas besoin de visa. Dans d’autres pays, les visas valent 50 dollars et vous pouvez même obtenir ces visas une fois arrivés au Rwanda. Même pour les pays dont vous avez besoin d’un visa, vous allez les obtenir à l’arrivée au Rwanda. C’est beaucoup plus facile, donc pas de stress. Il est donc très facile de venir nous voir au Rwanda.

De plus, nous avons un stand ici au deuxième étage, juste en face de la salle A, la ballroom A. Il y a un stand pour le Rwanda. Nos collègues sont là pour fournir des informations. Allez les voir et ils vous donneront plus de détails sur le Rwanda. Ils vous donneront des informations sur tout ce qui est logistique.

Une fois de plus, ce que je vous demande, je sais que vous allez venir, mais nous avons des invitations qui ont été envoyées aux ministres. Il y aura des changements de gouvernement dans certains pays et si vous

êtes au courant de ces changements potentiels, faites-le-nous savoir pour que nous puissions envoyer des invitations à la bonne personne. Merci beaucoup et vous êtes les bienvenus.

PIERRE DANDJINOU : Merci beaucoup pour votre invitation. Bien sûr, nous serons au Rwanda. Avec cela, avons-nous des questions urgentes ? Allez-y, il vous reste quelques secondes.

RONKE SOLA-OGUNSOLA : Je m’appelle Ranke, je viens du Nigeria. Je voulais rajouter mon opinion sur la question du contenu au niveau local. Très bon travail qui a été fait par la coalition.

Nous pouvons observer tout ce qui se passe au niveau des IDN, de l’AU, au niveau du DNS. Mais en tant que membre des différentes communautés dans divers pays, il y a des réglementations différentes au niveau du gouvernement. Le gouvernement ne mène pas le développement de contenu. Le gouvernement du Nigeria a poussé vraiment le développement de contenu local. Et cela aide au niveau de l’accès et des coûts. Souvent, les défis que nous avons en Afrique, c’est le coût des dispositifs et la fonctionnalité de ces dispositifs.

Il nous faut considérer que nous avons aussi différentes langues. Tous les dispositifs utilisent l’alphabet latin. Nous devons engager toutes les parties prenantes. Bien sûr, nous avons fait du bon travail avec les universitaires, mais nous devons parler du contenu aussi. S’il n’y a pas de contenu, ce n’est pas la peine d’avoir de l’accès. J’espère que nous

allons pouvoir travailler et faire la promotion du contenu au niveau local. Merci.

PIERRE DANDJINO :

Merci de vos commentaires. Il s’agit là aussi de discuter de la collaboration entre nous, à savoir ce que nous faisons et de ce qui est fait. Nous allons en prendre note.

Avec cela, je vous remercie. Merci d’avoir participé à Africa Space. Je vous laisse maintenant dans votre espace nord-américain. Merci à tous d’avoir participé. Je remercie les interprètes et le personnel. Nous avons un peu dépassé, nous sommes désolés. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]